

## Interview de Francis Delaisi sur la situation actuelle des classes moyennes

A l'origine, le Front populaire de masses apparaît comme l'alliance du prolétariat et des classes moyennes contre les oligarchies capitalistes qui les oppriment et les spolient.

Aujourd'hui, nous commençons à apercevoir dans le rassemblement certains malaises qui, demain, pourraient provoquer de dangereuses fissures. Alors que les trusts sont toujours maîtres de la puissance économique, la classe ouvrière voit avec inquiétude la hausse du coût de la vie amenuiser les avantages conquis de haute lutte en juin dernier, et les classes moyennes ayant supporté les nouvelles charges sans tirer un profit suffisant du début de reprise économique, sont profondément troublées.

L'expérience allemande nous apprend quel danger représente pour la classe ouvrière le désarroi des classes moyennes.

Plus que jamais, par suite de la concentration capitaliste accélérée, celles-ci voient leur situation économique empirer, mais n'en conservent pas moins, de par leur nombre même, leur influence politique. Après avoir été les victimes de l'inflation d'après-guerre qui a fait fondre leurs économies, puis de la déflation qui a rétréci leurs débouchés, de larges fractions d'entre elles risquent à tout moment, de par les manœuvres des trusts, d'être éliminées de l'activité économique sans pouvoir, par suite soit du chômage, soit de leurs préjugés ou de leur incompetence à de nouvelles fonctions, se réfugier dans le prolétariat.

La classe révolutionnaire, le prolétariat, doit ouvrir à ces futurs déclassés des horizons nouveaux, faire luire à leurs yeux quel sera leur rôle dans la société de demain. Mais il faut aussi parallèlement leur démontrer qu'à l'heure actuelle, leurs intérêts immédiats sont solidaires de ceux des travailleurs et qu'une transformation de la structure du régime peut seule les sauver du désastre imminent. Si la classe ouvrière négligeait ce double devoir d'éducation des classes moyennes et d'action pour la défense de leurs intérêts, il serait à craindre que lorsque demain le nouveau krach mondial déjà en gestation gagnerait une France encore soumise aux lois de l'économie capitaliste, non seulement la classe ouvrière ne perdît tout le bénéfice des conquêtes de juin, mais encore que les classes moyennes déçues par les « expériences » pseudo-démocratiques ne se jettent dans les bras d'un quelconque aventurier fasciste à la solde du grand capital. Dès maintenant, nous voyons se dessiner les signes avant-coureurs de cette manœuvre. M. Gignoux s'efforce de grouper aux côtés des trusts tous les petits patrons, leurs victimes : il pousse le cynisme jusqu'à leur extorquer de fortes cotisations (1% des salaires par eux versés) pour défendre les intérêts des fournisseurs qui les rançonnent.

Pour nous exposer la composition, la force numérique, l'état-d'esprit et les aspirations de ces classes moyennes, nul n'était mieux qualifié que l'éminent économiste et historien Francis Delaisi, dont tous nos camarades connaissent les remarquables travaux ; en effet, en ce moment, Francis Delaisi se consacre plus particulièrement à donner aux classes moyennes ce que nous pourrions appeler leur conscience de classe et à les aider à se grouper d'une façon autonome pour la défense de leurs intérêts.

Il nous reçut d'une façon tout à fait cordiale et répondit à toutes nos questions avec une extrême bienveillance, marquant constamment avec force l'urgente nécessité d'un redressement de la politique du Front Populaire dans le sens des réformes de structure, comme nous l'avons toujours préconisé.

### COMPOSITION DES CLASSES MOYENNES

— Quelles sont les différentes couches sociales que l'on groupe dans le vocable « classes moyennes » et quelle est approximativement leur importance numérique ?

— La limite entre catégories sociales est évidemment assez floue, répond Delaisi, et il y a bien des cas d'espèce pour lesquels aucune définition générique ne vaut, mais en gros vous pouvez, dans les classes moyennes, compter tout d'abord ceux qui ignorent les rapports normaux de patron indépendant à salarié : fonctionnaires et agents des réseaux, artisans et travailleurs à domicile, entrepreneurs travaillant exclusivement avec le concours de leur famille, membres de certaines professions libérales, petits rentiers vivant uniquement de leur épargne, dont l'ensemble forme une masse de plus d'un million d'individus (1). Certes, parmi eux, d'aucuns, tout en ayant une situation différente de celle des prolétaires, s'en rapprochent par le mode de vie et le rapport de subordination

(1) Voir détails dans *Vendredi* du 24-1-37.

à l'égard du réceptionnaire de leur travail ; ainsi les petits fonctionnaires et les travailleurs à domicile, tandis que d'autres, tels les hauts fonctionnaires, sont en grande majorité intégrés dans la grande bourgeoisie. Réciproquement, parmi les salariés proprement dits, certains, comme les directeurs de maisons à succursales multiples ou d'agences d'établissements de crédit, exercent des fonctions les assimilant au grand patronat, mais ont un intérêt distinct et parfois même antagonique de celui-ci ; par là même ils s'apparentent aux classes moyennes. Etant donné la complexité du rôle social de ces individus, il est évidemment à peu près impossible de fixer une règle générale valable pour tous et l'appartenance ou la non-appartenance aux classes moyennes est souvent pour eux déterminée par des conditions psychologiques.

Mais l'ossature de ces classes moyennes est constituée par la masse des petits entrepreneurs ayant résisté à la concentration capitaliste. On compte (2) 197.200 petits patrons employant moins de cinquante salariés dont 175.400 en emploient moins de

(2) *Idem.*

vingt parmi lesquels d'ailleurs 105.600 appartiennent à l'agriculture. Ces petites et moyennes entreprises occupent 5.610.000 salariés, alors que 18.000 administrateurs de sociétés, maîtres des positions essentielles de l'économie, en occupent 4.110.000. Ici encore, le critérium du nombre de salariés employés qui vaut pour les statistiques, doit pour la qualification sociale faire place à un triple critérium beaucoup plus important : le travail fourni, la responsabilité encourue, l'assujettissement à la loi de la concurrence. Les tenants de l'économie libérale ont toujours justifié le profit de l'entrepreneur par le travail et le risque de celui-ci. Or le petit patron se distingue essentiellement du grand magnat en ce sens qu'il dirige personnellement son entreprise, prend les initiatives, coordonne toutes les activités de ses salariés et souvent y participe directement, et d'autre part, travaille avec ses propres capitaux ou ceux qu'il a empruntés sous sa responsabilité personnelle ; en cas d'échec de ses affaires, c'est pour lui la ruine et le déshonneur. L'administrateur de sociétés, au contraire, se contente de siéger au conseil d'administration pour donner des directives générales qu'il fait exécuter par les directeurs techniques, d'autre part, il n'encourt aucune responsabilité, ni pécuniaire ni personnelle dans l'échec éventuel de l'entreprise. Elle fonctionne à l'aide des capitaux fournis par les actionnaires et les obligataires et ce sont eux seuls qui subissent les pertes. Or les administrateurs, dont le risque est ainsi limité au capital qu'ils ont investi en actions, ne possèdent en général qu'une infime minorité de celles-ci, ainsi les membres du Conseil d'administration du Réseau du P. L. M. qui gèrent un capital actions et obligations de 18 milliards, ne possèdent que pour 1.380.000 francs d'action. Par contre, grâce à la constitution et à la libre gestion des réserves, messieurs les administrateurs s'emparent de la plus grande partie des profits qu'ils réinvestissent souvent dans des affaires leur appartenant. Enfin, tandis que les puissantes sociétés forment entre elles des cartels pour éliminer la concurrence, soit en restreignant volontairement la production, soit en se répartissant les débouchés, soit en s'imposant un prix de vente commun ou même en créant des comptoirs de vente chargés d'écouler l'ensemble de leur production, les petits entrepreneurs, tributaires de ces gros fournisseurs pour l'achat, sont pour la vente en butte à tous les aléas de la concurrence.

### MENTALITE DES PETITS PATRONS

#### L'organisation des classes moyennes

— Alors que directement opposé au capitaliste dans la vie quotidienne, le prolétaire est d'instinct conduit à le combattre, le membre des classes moyennes dont la fonction est de vendre des objets dont il est juridiquement propriétaire n'a-t-il pas instinctivement des réactions conservatrices analogues à celles des grands magnats et ne lui faut-il pas un effort de réflexion supplémentaire pour comprendre que son intérêt est de combattre ceux-ci ? Ne peut-on pas assimiler la réaction désespérée des classes moyennes mettant leurs espoirs dans une limitation de la concentration capitaliste à celle des ouvriers briseurs de machines au début du XIX<sup>e</sup> siècle ? Comment s'y prendre pour leur faire comprendre que le salut n'est pas dans un impossible retour au passé mais dans une refonte de la structure du régime social ?

— L'expérience est la meilleure éducatrice. Votre comparaison est juste, mais de même que les prolétaires ont trouvé dans l'organisation autonome le meilleur instrument de lutte contre leurs exploi-

teurs, les classes moyennes ne pourront défendre sérieusement leurs intérêts qu'en se confédérant.

En riposte aux tentatives de M. Gignoux pour les incorporer dans la C. G. P. P. à la remorque de leurs pires ennemis les trusts, nous les aidons à se grouper dans une Confédération générale des Classes Moyennes totalement indépendante du grand capital et apte à les défendre contre lui.

La structure de cette confédération sera analogue à celle de la C. G. T. Les syndicats de base adhèrent obligatoirement à l'Union régionale et à la Fédération nationale de leur ressort. La Confédération sera formée des représentants des Unions régionales et des six Fédérations nationales : agriculture, artisanat, petit commerce, petite industrie, professions libérales et épargne. Les syndicats, notamment ceux de l'agriculture, du petit commerce et de la petite industrie, grouperont exclusivement des petits patrons répondant aux trois critères : travail, risque, concurrence, que je vous ai développés tout à l'heure.

Le principe directeur de cette organisation sera l'autonomie du syndicat dont la souveraineté pour la défense de ses affaires et la gestion de ses intérêts sera absolument complète tant qu'il ne fera pas appel à l'organisme supérieur, union ou fédération et il en sera de même pour celle-ci vis-à-vis de la confédération. Pour éviter toute bureaucratie et toute mainmise d'éléments douteux sur l'organisation, les cotisations seront, contrairement à ce qui se passe chez M. Gignoux, versées aux organismes de base, lesquels en reverseront une quote-part aux organismes supérieurs et avec le reste subviendront eux-mêmes à leurs frais et rétribueront eux-mêmes leurs fonctionnaires toujours révocables.

Le rôle de la Confédération se bornera, d'une part, à venir en aide aux syndicats, unions et fédérations et, d'autre part, à discuter avec les pouvoirs publics de l'élaboration et de l'application des lois intéressant les classes moyennes, et à traiter avec les représentants de la classe ouvrière et du grand patronat. La Confédération devra prendre part, sur un pied d'égalité avec la C. G. P. F., aux négociations avec la C. G. T. pour le renouvellement des conventions collectives de travail et aussi passer avec les trusts des sortes de conventions collectives pour l'achat de leurs fournitures. Ainsi groupés, les petits entrepreneurs pourront mieux résister aux abus que leur font subir les féodalités industrielles : ils seront plus forts pour discuter les tarifs et mettre fin aux scandales des traitements préférentiels et de la concurrence en sous-main que les fournisseurs font souvent à leurs clients.

### LES CLASSES MOYENNES DEVANT LES DIFFICULTES IMMEDIATES

#### La conjuration du grand capital

— En attendant que par l'éducation et l'organisation les classes moyennes aient pris conscience de leur antagonisme d'intérêts avec le grand capital, n'est-il pas à craindre que celui-ci ne cherche à exploiter immédiatement le mécontentement qui règne actuellement chez elles.

Ne va-t-il pas chercher à utiliser les difficultés que rencontrent en ce moment les petits entrepreneurs du fait que l'absence de réformes de structure a permis aux trusts de rejeter sur eux le double poids des charges sociales et de la dévaluation pour dresser une fois de plus les victimes les unes contre les autres et, détournant la colère des classes moyennes contre la classe ouvrière, briser le Front Populaire ?

— C'est bien là le but que poursuit la C. G. P. F.